

Arts

L'appel de la SODEC qu'Alexandre Mullen n'attendait plus

Par Marc-Antoine Côté, Le Quotidien

Après deux essais infructueux par le passé, le Jonquiérois Alexandre Mullen ne s'attendait à rien en soumettant une troisième fois sa candidature au concours Cours écrire ton court. D'où sa grande surprise en recevant l'appel de la SODEC, à la fin 2024, et l'enthousiasme dans sa voix, à l'aube d'une réunion avec les six autres finalistes, en ce début d'année.

«Je ne m'attendais vraiment pas à ça. Je n'y croyais comme pas», lâche candidement le principal intéressé en entrevue avec *Le Quotidien*.

D'autant plus que l'édition 2025 du concours en est une jeunesse (pour des publics âgés de 2 à 17 ans), et que le cinéaste saguenéen n'a pas l'habitude de tels projets.

«J'ai pensé à ce scénario que j'avais écrit il y a quelques années, qui cadrerait en plein là-dedans. Je ne l'avais pas écrit initialement pour un public jeunesse, mais il s'adonnait que le personnage principal était un enfant. Ça peut-être détonné des propositions des autres candidats», raconte-t-il.

Baptisé *Imaginaire*, son récit se situe à des milles de *Passe-Partout*, nous emmène à la porte du fantastique et de l'horreur. Sans que ce soit trop glauque ou sanglant, assure Alexandre Mullen. «J'aime quand c'est basé sur la catharsis, sur le côté émotionnel. C'est peut-être à la limite de ce que les jeunes peuvent trouver acceptable. Mais je l'ai fait en me disant que les jeunes n'aiment pas être pris de haut, ils aiment être pris comme des adultes, et moi dans ma jeunesse, j'aimais les films où les méchants étaient plus épouvantés, plus sérieux.» Comme Shredder, à l'époque, dans les *Tortues Ninja*, se souvient le cinéaste. Et comme le monstre de son propre scénario, qui prend littéralement vie après avoir été dessiné par un enfant de 4 ans. Forçant ce dernier à en protéger sa sœur.

«C'est un peu un film sur le pouvoir des histoires qu'on se raconte. L'influence des choses qu'on lance dans l'univers, leur impact. [...] C'est un enfant qui réalise son propre pouvoir, qui réalise le pouvoir de l'art.»

«Ça ferait toute la différence du monde»

Parce que le méchant de son histoire mérite des effets spéciaux digne de ce nom, Alexandre Mullen ne dirait

certainement pas non au prix de 150 000 \$ qui sera remis au gagnant du concours Cours écrire ton court. Lui qui compte bien partir à la recherche de financement après cette expérience, dans tous les cas.

«Ça ferait toute la différence du monde. C'est toujours possible de faire des films avec des moyens restreints. Mon court métrage *Follow you*, ça ne m'avait même pas coûté 2000 \$ pour le tourner. Je pense qu'on est capable de faire de belles affaires comme ça, mais il y a comme une limite.»

Puis Alexandre Mullen voit grand pour son court, auquel il souhaite donner des airs de *Stranger Things* ou de *E.T.* «Une espèce de conte d'horreur, avec des effets spéciaux. C'est un film pour lequel il faut du financement.» À ce chapitre, le fait d'avoir été choisi parmi les sept finalistes de Cours écrire ton court, sur un total de 107 candidatures, aidera sûrement. Et ce peu importe l'issue du concours — qui sera annoncée le 22 mars prochain dans le cadre du festival REGARD. Car c'est là une sélection qui vient avec de la crédibilité, souligne le Saguenéen. De même qu'avec de nombreuses possibilités.

D'ailleurs, c'est l'ensemble des finalistes qui se réuniront à Trois-Rivières d'ici la fin janvier. Afin de suivre des ateliers en tout genre, en lien avec le métier de scénariste. Mais aussi pour échanger entre eux. Et ainsi faire grandir leurs projets respectifs.

«Je pense que ça peut bonifier le projet et rendre ça encore plus intéressant.» En parallèle de cette expérience, Alexandre Mullen travaille présentement sur un scénario de long métrage. Là encore dans le territoire de l'horreur et de la science-fiction. «Ce n'est pas mon genre de prédilection, mais peut-être que c'est en train de le devenir», conclut-il en riant.